

**Compte-rendu du conseil municipal
Du 20/05/2026**

PRESENTS : CARESMEL Florian – COURREGELONGUE Christophe - DUPUY Lory – LAGASSAN Hélène - LEBEDINSKY Alexandre – MARREL Loriane - MARTINETTI-BRICE Renée – PARAGE Marie-Line – PAULAY Vincent – PIRA Pascal - RAUZIERES Vincent – REVERTE Antoine – REY-LE MEUR Pascal - SCAFFINI Sylvie – VALENTI Monique – ZOIA Annie

POUVOIRS : BONNET Christophe pouvoir à DUPUY Lory – LATASTE Jean-Claude pouvoir à PIRA Pascal – RIGO Olivia pouvoir à LEBEDINSKY Alexandre

ABSENTS : -

Pascal REY-LE MEUR a été désigné comme secrétaire de séance

Approbation à l'unanimité du procès-verbal, du conseil municipal du 22/04/2026.

*_*_*_*

1) Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts présidée par le maire ou par l'adjoint délégué. Elle est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants. La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Cette commission est chargée de donner son avis sur les modifications ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale. Elle participe à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation.

Les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le Directeur des Services Fiscaux sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le conseil municipal.

LARICE Jean-Pierre	PYS Marie-Laure
SOUBIRAN Sylvie	GLEYROUX François
PARAGE Marie-Line	ZOIA Annie
ROUCHY Henri	REY-LE MEUR Pascal
SARRAZIN Chantal	REVERTE Antoine
LATASTE Jean-Claude	POUVEREAU Francis
DA ROS Albert	CHASSAGNE Francis
GLANES Patrick	ROS Jean-François
DUFFAUD Patrick	GAGNAYRE Jean-Pierre
PIRA Pascal	SOUBIRAN Patrick
BAEKELANDT Dirk	GIRARDI Daniel
SCANDIUZZI Gianni	CARARRETTO Patricia

Le conseil municipal a voté à l'unanimité.

*_*_*_*_*

2) Désignation des élus à l'agence technique départementale « Lot-et-Garonne Ingénierie »

Monsieur le Maire rappelle l'adhésion de la commune à l'agence technique départementale « Lot-et-Garonne Ingénierie » par délibération n°E08_2024, en date du 2 avril 2024. Cette agence est chargée d'apporter, aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux du département qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier ».

En raison du renouvellement de l'équipe municipale, il convient de désigner un représentant de la commune, pour siéger à l'Assemblée Générale.

Monsieur le Maire demande l'accord de l'assemblée pour être à nouveau le représentant de la commune auprès de « Lot-et-Garonne Ingénierie ».

Le conseil municipal a voté à l'unanimité.

*_*_*_*_*

3) Présentation d'itinéraires de randonnée

Monsieur Antoine REVERTE présente les deux parcours de randonnée celui de 13.5 kms de Sainte Abondance et celui de 7 à 8 kms sur Virazeil.

L'objectif est d'inscrire les itinéraires de randonnée au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Carte et signalétique à la charge du département.

Les élus prennent connaissances et valident ces deux parcours et le suivi du dossier sera fait en lien avec technicien départemental des randonnées pédestres.

*_*_*_*_*

4) ENEDIS : convention de servitudes pour ouvrages aériens

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique dans le bourg de Virazeil, ENEDIS propose le déplacement du poteau route de Meyssan (lieu-dit Garin sur la parcelle E704). Une convention de servitudes pour les ouvrages aériens est à signer.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité.

*_*_*_*_*

5) Travaux en cours

- Installation d'un compteur électrique à l'extérieur de la médiathèque.
- Des travaux de voirie de VGA à Sainte Abondance selon l'échéancier prévu, notamment le trottoir devant l'ancien presbytère, pour des problèmes d'écoulement de l'eau,
- A la salle des fêtes de Virazeil, changement des robinets.
- Nombreux travaux de maintenance, à l'école et à la cantine, pour diverses réparations.
- Traçage en jaune le long de la route devant les 2 écoles, pour interdire le stationnement, en laissant toutefois une place stationnement minute, matérialisée par des pointillés, devant le portail de la maternelle, qui accueille un enfant handicapé. L'information a été diffusée dans les cahiers pour les parents.

6) Informations diverses

- Plusieurs réunions d'informations avec les élus ont eu lieu, afin de faire le bilan et l'évaluation de ce qui était fait.

La dernière réunion concernait la communication, par rapport au site de la commune, à facebook et panneau pocket.

- Il est proposé de valoriser les animations des associations : elles auront à faire passer les informations.
- D'améliorer l'affichage à la médiathèque, en affichant tout ce qui y est proposé. Utiliser la télé de l'intérieur pour communiquer.
- Remplacement du panneau d'affichage, parking maternelle .
- Exposition photos, peintures « Création du Vivant » de l'Espace des Arts Virazeillais, à la salle des fêtes, du 23 au 25 mai 2026, avec un fléchage expo. Samedi 23 mai à 18H30 inauguration.

- Logements communaux : point sur les demandes de travaux, renforcement des états de lieux d'entrée et de sortie.

- Rappel des règles : mise au propre après le départ d'un locataire à la charge de la mairie, et sur l'entretien courant à la charge du locataire.
- Derniers travaux : Réparation d'une porte d'entrée, remplacement de 5 radiateurs et pose d'une hotte aspirante.

- Culture et animations du village :

- Mardi 26 mai, réunion des associations pour un temps d'échange avec les élus. Identification des besoins, quel levier mettre en œuvre pour les aider.
- Fin septembre, proposition d'une fête de village, en partenariat avec les associations.
- Planning de la salle des fêtes, répartition entre les associations, le lundi 8 juin à 20H30 à la SDF.
- Achat de 10 grilles d'expositions.

- Voirie :

- Devis reçu pour les voiries des lotissements Monplaisir, d'un montant de 42000€.
- Dans l'attente d'un devis de VGA pour les 2 chicanes.

- Ecole élémentaire : panneaux de basket, dans l'attente d'un 2ème devis.

- Mme BRICE s'interroge sur le rangement des tables de la salle du conseil municipal après chaque utilisation. Il est convenu de les laisser sur place du lundi au jeudi et de les ranger uniquement le jeudi après l'utilisation.

Fin de la séance à 21h34

Prochain conseil municipal le 17/06/2026

Le secrétaire,
Pascal REY-LE MEUR

Le Maire,
Christophe COURREGELONGUE